

Note : ce contenu est la traduction en français du document publié dans sa version originale en anglais sur [icann.org](https://www.icann.org). Seule fait foi la version originale en langue anglaise, sur [icann.org](https://www.icann.org).

Déclaration du RSSAC sur l'identification des opérateurs de serveurs racine 13 mai 2020

Tel que décrit dans le RSSAC023 (Histoire du système des serveurs racine),¹ les organisations exploitant des serveurs racine et leur mode d'identification ont évolué au fil du temps. Avec l'augmentation des capacités, de nouveaux opérateurs et serveurs racine ont été ajoutés. En 1995, afin de répondre à l'augmentation de la croissance, une nomenclature uniforme a été adoptée. Elle reste en vigueur aujourd'hui. Par exemple, Verisign exploite actuellement a.root-servers.net, qui a comme adresse IPv4 198.41.0.4 et comme adresse IPv6 2001:503:ba3e::2:30.

Une conséquence de la croissance de 1995 est qu'il est devenu courant de se référer aux opérateurs de serveurs racine (RSO) avec des « lettres » (c'est-à-dire l'étiquette la plus à gauche du nom de l'hôte), et encore plus fréquemment avec des identificateurs abrégés (tels que racine C, racine F). Toutefois, au fil des ans, l'utilisation de lettres en tant que métonymies pour les opérateurs a donné lieu à des idées reçues au sein de la communauté mondiale quant à l'architecture des serveurs racine, et a contribué à un manque de clarté concernant les organisations chargées de fournir le service.

Parmi ces idées reçues, on peut citer l'idée selon laquelle l'augmentation du nombre d'identificateurs de serveurs racine (RSI) est la meilleure façon de développer le système des serveurs racine. C'était vrai il y a quelques années, mais la réalité d'aujourd'hui est autre : le recours à la technologie Anycast a considérablement modifié les architectures de service, et la croissance du RSS n'est plus liée à l'augmentation des RSI.

Autre idée reçue, couramment véhiculée par des organisations bien intentionnées au sein desquelles des instances anycast sont hébergées, celle selon laquelle il est important de « collecter » (c'est-à-dire d'héberger) une « lettre » d'autant de RSO que possible. En règle générale, les RSO préfèrent étendre les instances d'un point de vue géographique et topologique, au lieu de placer plusieurs instances de différents RSI en un même lieu.

Troisièmement, le RSS et les modes d'apparition des RSI dans le DNS continueront d'évoluer. En 2017, le Caucus RSSAC a étudié le schéma de nommage des étiquettes de serveurs racine dans la zone racine et s'est penché sur les conséquences d'éventuels changements.² Les recherches ont été peu concluantes. Toutefois, garder le contrôle des étiquettes actuelles suppose le maintien du statu quo en dépit des futures révisions techniques et recommandations. De futurs changements pourraient également réduire le nombre d'identificateurs sans incidence sur le nombre d'instances anycast déployées.

Afin d'empêcher tout malentendu sur l'existence d'une relation établie entre les RSI et les RSO :

¹ Voir le RSSAC023 : Histoire du système des serveurs racine, <https://www.icann.org/en/system/files/files/rssac-023-04nov16-en.pdf>

² Voir le RSSAC028 : Analyse technique du schéma de nommage utilisé pour les serveurs racine individuels, <https://www.icann.org/en/system/files/files/rssac-028-03aug17-en.pdf>

RSSAC050

Approuvé par le RSSAC le 5 mai 2020

Le RSSAC conseille de ne plus utiliser les lettres (par exemple A, B) et les identifiants abrégés (par exemple racine A, racine B) afin d'identifier les opérateurs car ils n'ont plus la même pertinence en matière de renforcement des capacités du RSS, de décisions liées à l'architecture ou de garantie que l'attention accordée aux opérateurs et l'attribution à ces derniers seront adéquates.

La meilleure façon d'identifier un RSO est d'utiliser le nom de l'organisation. Dans le cadre de discussions techniques, l'étiquette complète (par exemple a.root-servers.net), et si nécessaire les adresses IPv4 et IPv6 associées, peuvent être utilisées dans un souci de clarté.

Le RSSAC recommande de procéder aux changements susmentionnés dans les présentations et sites web gérés ou élaborés par des opérateurs de serveurs racine individuels, root-servers.org, le RSSAC et son Caucus, et la communauté.

L'IANA tient à jour une liste d'opérateurs, d'identifiants qu'ils exploitent et d'adresses IP associées.³ Pour des informations sur l'histoire des opérateurs de serveurs racine, veuillez consulter la publication du RSSAC intitulée « Histoire du système des serveurs racine ».⁴

³ Voir Les serveurs racine, <https://www.iana.org/domains/root/servers>

⁴ Voir le RSSAC023 : Histoire du système des serveurs racine, <https://www.icann.org/en/system/files/files/rssac-023-04nov16-en.pdf>